

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

Les trois villages



UNE PREMIÈRE !
Réunion des 3 villages pour le repas des Anciens 2023

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°8 - mars 2023

Photo © Valérie Delprat



LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉS

La saison hivernale n'est pas achevée que depuis quelques semaines déjà les oiseaux migrateurs, les bourgeons, les premières fleurs annoncent les signes anormalement précoces

du printemps. Et si l'absence de précipitations perdure, des restrictions d'eau risquent de se profiler. C'est dans ce contexte que nous devons assurer le bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'assainissement qui passe entre autre par la remise aux normes qu'exige la Police de l'Eau. Ces travaux conséquents, de par leur ampleur comme leur engagement financier, démarrés en 2022, se poursuivent actuellement. Par ailleurs, la réalisation du diagnostic de ces réseaux, subventionnée en partie par l'Agence de l'Eau, est obligatoire tous les dix ans, et indispensable pour l'intégration de notre commune au Syndicat des Eaux du Tonnerrois dès 2025. De ce fait, les membres du Conseil Municipal ont voté une augmentation du prix du m3 de l'eau consommé pour la période de juillet 2023 à juin 2024 (facturé en 2024).

Évidemment d'autres travaux sont programmés cette année dans les trois villages, notamment la réfection de voirie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de leur lancement pour éviter au maximum tout désagrément quant à vos déplacements.

Entre temps, nous espérons que vous profiterez des prochaines manifestations organisées par les trois comités des fêtes, pour toujours plus de moments conviviaux. Ainsi pour connaître les actualités et les alertes de votre commune, nous vous invitons à consulter le site de la commune (tanlay.fr) ou télécharger Panneau Pocket dans votre smartphone ou sur votre ordinateur. Joyeux printemps !

Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet

LE FOYER RURAL DE TANLAY

Si le Foyer Rural de Tanlay a repris quelques activités en 2022, il est bien décidé à multiplier ses animations en 2023 afin de rattraper le retard. L'année 2022 s'est terminée avec les habituelles décorations de Noël.

Le 28 janvier 2023, franc succès pour une choucroute maison.

Le 12 Mars, randonnée de 10 km préparée par Véronique Bierne et Danielle Truchot. Encore merci aux bénévoles pour leurs aides et leurs idées.

Je ne désespère pas de vous donner l'idée de nous rejoindre lorsque vous prendrez connaissance de toutes ces activités.

Événements à venir :

- **lundi 10 avril** : chasse à l'œuf pour les enfants de maternelle.
- **samedi 1er juillet** : la fête traditionnelle de Tanlay.

Sont en projet les animations suivantes :

- Une sortie cabaret
- Une marche gourmande en juin avec déjeuner dans un restaurant.
- Un vide-greniers ou vide-maison en août.
- Une sortie culturelle en bus avant l'automne

Pour contacter la Présidente : Jacqueline Clément au 06 73 17 28 41

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56

Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30

Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

Vendredi : 17h00 à 18h00 : Chantal Lemoyne /

18h00 à 19h00 : Yohan Roy

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96

Lundi : 15h00 à 16h45

Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS

Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41

Mardi : 8h30 à 12h00 : secrétariat

Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21

Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h

Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :

Mardi : 8h30 à 12h00

KERMESSE AMICALE SAINT-JOSEPH

Notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 30 juillet 2023 dans le parc du château de Tanlay.

Une nouveauté cette année : **Samedi 24 juin 2023**, nous organiserons notre tournoi de pétanque annuel sur le terrain de boules de Saint-Vinnemer.

Nous invitons d'ores et déjà nos amis de la pétanque à venir nombreux.

L'Amicale Saint-Joseph

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

■ Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) - Tanlay et son Château

Dans le cadre de la mise à jour par le Conseil général de l'Yonne du PDIPR, le conseil municipal accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées de l'Yonne des chemins et autres voies de la randonnée « Sur le pas des Cisterciens » et de la randonnée « Tanlay et son Château ».

■ Tarifs pour les terrasses sur le domaine public

À partir de l'année 2023, le Conseil Municipal décide de conserver les tarifs fixés préalablement dans la délibération du 29 Mars 2022.

- Occupation du domaine public par une terrasse/étalage avec autorisation permanente et occupation commerciale à 15,00 € par an le m2.

- Occupation du domaine public par une terrasse/étalage temporaire avec autorisation estivale (du 15 avril au 15 octobre) et occupation commerciale à 10,00 € par an le m2.

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement - période 2023/2024

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les prix de l'eau et de l'assainissement pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 :

• Eau :

Abonnement : 40,00 € / m³ consommé : 1,30 €

• Assainissement :

Abonnement : 65,00 € / m³ assaini : 1,30 €

■ Maintenance préventive de l'éclairage public - Forfait de maintenance au SDEY

Le Conseil Municipal décide de retenir l'option de 3 visites annuelles pour la maintenance préventive de l'éclairage public.

■ Participation financière dans le cadre de la mise à disposition du personnel communal pour les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement 2023

Les travaux relatifs au réseau d'eau et d'assainissement sont effectués par le personnel technique et administratif de la commune. Il est donc nécessaire que le budget annexe du service Eau et assainissement participe financièrement aux frais de la mise à disposition (MAD) du personnel. Soit pour l'année 2023 un montant de 33 620,08 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le budget annexe du service Eau et assainissement rembourse à la commune les frais de personnel pour les travaux effectués pour l'année 2023 sur les réseaux d'eau et assainissement.

■ Convention relative à l'adhésion à la prestation Retraite à Façon du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne (CDG 89)

Le Conseil décide de confier au CDG89 l'instruction complète des dossiers retraite de notre collectivité à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023 moyennant une participation financière déterminée par le conseil d'administration du CDG89 selon les actes réalisés.

■ SDEY-Groupement d'achat

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en tant que membre du groupement de commande pour l'achat d'énergies porté par les syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté, il est nécessaire de confirmer cet engagement pour bénéficier des prochaines consultations.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la confirmation d'engagement.

■ Vérification des installations thermiques fluides des bâtiments communaux - CONTRAT APAVE

Vu la délibération du 3 septembre 2019 du Conseil Municipal de la commune de Tanlay, acceptant le contrat proposé par l'APAVE concernant la vérification annuelle des installations thermiques fluides des bâtiments communaux, le Maire présente à l'assemblée municipale la proposition d'avenant au contrat permettant la continuité des prestations ponctuelles réalisées par l'APAVE.

Le Conseil Municipal accepte l'avenant au contrat établi par l'APAVE.

■ Bail terres EARL d'ANGY

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le bail de location de terres convenu avec l'EARL d'ANGY arrive à échéance le 1er février 2023, le Maire propose à l'assemblée son renouvellement.

Le Conseil Municipal décide de son renouvellement.

■ Engagement intégration à l'étude de transfert compétence eau et assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de la Communauté de Communes le Tonnerrois en Bourgogne et du Syndicat des Eaux du Tonnerrois concernant le transfert de compétence eau et assainissement. Souhaitant travailler conjointement pour élaborer un cahier des charges ainsi qu'une étude de transfert, Il est alors demandé aux communes non adhérentes de se prononcer définitivement sur l'intégration à cette étude de transfert.

Le Conseil Municipal accepte l'intégration de la commune de TANLAY à l'étude de transfert.



ABBAYE NOTRE DAME DE QUINCY

Horaires d'ouverture de l'abbaye de Quincy du dimanche de Pâques aux Journées Européennes du Patrimoine 2023 :

Ouvert du 09/04/2023 au 30/06/2023

- Mardi : de 15h00 à 16h15
- Jeudi : de 15h00 à 16h15
- Samedi : de 15h00 à 16h15

Ouvert du 01/07/2023 au 01/10/2023

- Mardi : de 11h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30
- Jeudi : de 11h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30
- Samedi : de 11h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30
- Dimanche : de 11h00 à 12h00 et de 16h30 à 17h30



**MARIE-PAULE CHAPPUIT
NOUS A QUITTÉS,
DÉCÉDÉE À 69 ANS,
DES SUITES D'UNE
LONGUE MALADIE**

Fille d'un père militaire, les premières années de sa vie se passent au Maroc puis en Allemagne.

C'est vers l'âge de 6 ans qu'elle arrive en France et s'installe à Tanlay. Elle y fréquente alors l'école primaire jusqu'à son entrée au collège où elle est interne.

Adolescente, elle part vivre à Sens avec sa mère. Elle travaille quelque temps dans une maison d'édition. Mais, son empathie pour autrui l'entraîne rapidement vers une profession plus en accord avec ses aspirations : elle s'oriente vers la formation qu'elle exerce dans le cadre du GRETA de Sens. C'est là que se déroule toute sa carrière. Tournée vers les autres, elle accompagne deux enfants de la DASS avec lesquels elle a gardé le contact.

Elle s'engage également dans la vie municipale et suivant ses convictions personnelles dans la vie associative à caractère social.

Très attachée au village de son enfance, y ayant conservé des relations, elle revient fréquemment à Tanlay notamment à l'occasion des fêtes du village et, tout naturellement, c'est là qu'elle choisit de passer sa retraite.

Aux élections municipales de 2020, elle est élue conseillère municipale.

Fidèle à ses actions caritatives et ayant des liens forts et anciens avec l'Ukraine, elle y retourne une quinzaine de jours au début de la guerre.

Chantal Lemoyne

LES TRAVAUX AU CHÂTEAU

Après la fermeture des visites, le Château de Tanlay a lancé divers travaux d'entretien.



Le premier est la restauration des chéneaux et des corniches de la façade arrière au niveau de la Grande Galerie en Trompe l'œil. L'entreprise 3A Patrimoine qui travaille sur le Château de Maulnes est venue remplacer 7 pierres de corniche endommagées par les infiltrations d'eau et le gel.

L'entreprise Roy a retiré l'ancien chéneau en plomb et finit actuellement la mise en place d'un nouveau chéneau qui a vocation à recueillir les eaux de pluie au droit de la façade.

Dans le parterre, l'entreprise Marquis a remonté sur 45 m de long, le mur d'enceinte au niveau de la Tour Coligny et l'a recouvert de 7 rangs de lauzes, lui rendant ainsi son caractère d'origine.

Ce nouveau mur est visible face à l'impasse Cour Coligny, le long du ru qui longe le château.

Enfin, un gros chantier d'élagage a été entrepris pour sécuriser les arbres le long de la rue Ballot et du côté de la Grande Rue Basse.

La saison débutera le 8 avril 2023 à Pâques avec l'ouverture du château et du parc à la visite.

Les visiteurs pourront voir évoluer la reconstruction à l'identique du mur des douves qui, après deux ans d'effondrements successifs, devrait retrouver sa place et permettre d'accéder au parterre sur son côté Nord pour y découvrir la façade classique dessinée par l'architecte Le Muet.

Diane de Sèze

FRTO

BRÈVES DE BÉNÉVOLES

« 16 ans déjà que je parcours les chemins, je suis disponible, et patient car je suis capable de rester plusieurs heures au même endroit... on me dit sympa aussi ! Vous m'avez reconnu n'est ce pas ? Je fais partie de la famille des bénévoles du trail !

Sans tous les bénévoles on ne pourrait pas réussir aussi bien toutes ces courses. Alors merci beaucoup et à bientôt sur le passage des coureurs en 2023. »

« 10 septembre 2022, J-1 : dure journée pour les "bali-seurs" qui sillonnent les traces soigneusement préparées, de l'aube au crépuscule ! Qui en quad et qui à pied ou en VTT, bardés de rubalise et autres flèches directionnelles. Quelles satisfactions le lendemain, au détour d'un bois, de voir arriver les premiers compétiteurs : remerciements, orientation, encouragements... Encore un bel évènement ; faisons en sorte qu'il perdure. »

« Ma première randonnée in "Ze Tanlay's trail" : nous étions deux amies au départ, puis... 3. Les échanges étant riches et continus, nous avons réussi à nous perdre !

C'est alors qu'un véhicule nous a récupérées quelque part (rires) en dehors de tout tracé et déposées derrière le château afin que nous puissions rentrer dignement !

Résultat : nous avons parcouru près de 19 km au lieu des 15 initialement prévus mais quelle belle aventure !!!! »

« Être coureur ou organisateur sur un trail, c'est savoir résister dans les singles, traverser de long moment de solitude ... mais quelle satisfaction quand on passe la ligne d'arrivée et de recevoir des félicitations. »

AGENDA

- Samedi 15 juillet : 20H Rando : 8 et 12 km
- Dimanche 10 septembre : Trail de Tanlay : 3 trails 44, 26, 13 km et peut-être un petit dernier pour le plaisir sur 8 km... et la randonnée du trail de 11 km

Jean-Michel Battu

CALENDRIER CONCOURS SUR LES TERRAINS DE PÉTANQUE DE ST-VINNEMER 2023

- **Judi 18 mai** : concours officiel doublettes, challenge Debrienne (A S St-Vinnemer)
- **Dimanche 28 mai** : concours officiel triplette, challenge Maryam (A S St-Vinnemer)
- **Samedi 3 juin** : concours doublette ouvert à tous (société de chasse de St-Vinnemer)
- **Samedi 10 juin** : concours doublette ouvert à tous (Foot FR Tanlay)
- **Samedi 17 juin** : concours doublette ouvert à tous (comité des fêtes St-Vinnemer)
- **Samedi 24 juin** : concours doublette ouvert à tous (Association St-Joseph Tanlay)
- **Mardi 15 août** : concours triplette ouvert à tous (A S St-Vinnemer)
- **Dimanche 20 août** : concours doublette ouvert à tous (société chasse Rugny)
- **Samedi 26 août** : concours doublette ouvert à tous (Amicale de la chasse St-Vinnemer)
- **Samedi 2 septembre** : concours doublette ouvert à tous (société chasse Angy)
- **Dimanche 10 septembre** : concours doublette ouvert à tous (société chasse Sambourg)
- **Samedi 23 septembre** : inter-sociétaires de l'A S St-Vinnemer

INFOS COMMUNES

Entrée libre et gratuite - Aucune vente autorisée

A l'occasion des "Rendez-vous aux Jardins - Edition 2023", La municipalité vous invite à son

2ème Troc'Plantes
des Trois villages

Dimanche 4 Juin 2023
de 9h à 13h

Salle des fêtes de SAINT-VINNEMER
Rue Aristide Labosse

Echanges de graines, semis, boutures et plantes. + des astuces et de la bonne humeur !

Pour plus de renseignements : www.tanlay.fr ou mairie.tanlay@wanadoo.fr

TAXE D'HABITATION

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023 :

La taxe d'habitation est supprimée à partir de 2023 pour les résidences principales.

Afin de déterminer précisément les personnes encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, de déclarer l'occupation de leurs biens avant le 1er juillet 2023.

Sont concernés les propriétaires indivis, les usufruitiers, les sociétés civiles immobilières.

Comment effectuer la déclaration des biens immobiliers ?

> Sur le site impots.gouv.fr puis "Votre espace particulier" puis "Biens immobiliers".

Pour chaque bien concerné, il sera demandé notamment l'identité de l'occupant, à quel titre le bien est occupé, la période d'occupation et éventuellement le loyer mensuel.

NOUVEAU : UN CONSEILLER NUMÉRIQUE DANS LE TONNERROIS : le service gratuit pour toutes les personnes qui rencontrent des difficultés avec le numérique

Par exemple, pour :

- Utiliser le clavier et la souris d'un ordinateur
- Créer et gérer vos mails
- Se protéger contre les arnaques sur internet
- Prendre en main votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone



Prenez rendez-vous pour un atelier collectif ou individuel par téléphone au **03 86 54 86 11** ou par mail à numerique@ccltb.fr



FOOT

La saison se poursuit après une longue trêve hivernale.

La progression chez les jeunes se fait sentir match après match, notre équipe de dirigeants faisant au mieux pour encadrer et "éduquer" sportivement les différentes catégories. Une trentaine de jeunes compose nos différentes équipes, réel exploit pour un club comme le nôtre en dépit du mal à créer des équipes jeunes au sein de nos ruralités.

Côté senior, le parcours en championnat est en dent de scie, le club étant néanmoins maintenu en D3 après ses deux récentes victoires.

Côté coupe, le FRT s'est qualifié en 8^e de finale de Prevel en venant à bout de St Julien du Sault sur le score de 0-4. On espère revivre le même parcours que l'an passé en gagnant la finale cette fois-ci.

Prochain rdv pour les équipes jeunes : différents plateaux courant mars, avril et mai dont 1 à Tanlay chaque mois. Dates à définir. Pour les seniors nous attendons le tirage au sort de la coupe.

Prochains matchs de championnat à domicile :

- 16 avril : Tanlay/Stade Auxerrois (C)
- 4 juin : Tanlay/Arcy sur Cure

Enfin comme toujours, **un grand merci à tous ceux qui œuvrent pour le FRT**, à ceux venant nous voir à domicile comme à l'extérieur et à tous ceux qui aiment ce club.

Pierre Tridon

- **Directeur de la publication** : Éric Delprat
- **Rédactrice en chef** : Chantal Lemoyne
- **Comité de rédaction** : Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Deborah Troissin, Caroline Yvois
- **Service communication** : Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay
Tél. : 03 86 75 71 56
- **Graphisme** : David Mangin
- **Mise en page** : Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- **Impression** : EG Imprimeur à Maillot



Gazette d'informations municipales de Tanlay

Le petit tambour des trois villages

Commune de TANLAY